



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

AMBASSADE D'ALGÉRIE À BERNE

سفارة الجزائر برن

AVIS DE CLÔTURE DE LA RÉVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES ÉLECTORALES ET D'OUVERTURE DE LA PÉRIODE DES RÉCLAMATIONS EN INSCRIPTION OU EN RADIATION

En vertu de l'article 68 de la loi organique n° 21-01 du 10 mars 2021, relative au régime électoral modifiée et complétée, l'Ambassade d'Algérie à Berne porte à la connaissance des ressortissants algériens de sa circonscription consulaire relevant des cantons de Berne, Fribourg et Neuchâtel que

- La date de clôture de la révision exceptionnelle des listes électorales a été fixé au

jeudi 27 juin 2024 ; date de sa clôture.

- La période légale des réclamations en inscription ou en radiation est ouverte pour une durée de cinq (05) jours,

du vendredi 28 juin 2024 au mardi 2 juillet 2024.

Il convient de rappeler que :

- L'inscription sur la liste électorale est volontaire;
- L'immatriculation et la possession des documents algériens d'identité ne justifient pas automatiquement l'inscription sur la liste électorale;
- Le jour du vote, seules les personnes dûment inscrites sur la liste électorale peuvent voter.

